

COLLECTIVITÉS, AMÉNAGEURS, CITOYENS ENGAGÉS, VOUS AVEZ UN PROJET
D'AMÉNAGEMENT DURABLE POUR VOTRE TERRITOIRE ?

Participez à l'édition 2019 de la campagne écoquartier

10 ANS
DÉJÀ!

ÉcoQuartier & BIEN concevoir vivre construire



Gouvernance partagée / qualité du cadre de vie / diversité des fonctions / logements pour tous /
lutte et adaptation au changement climatique / développement solidaire / biodiversité...

La démarche ÉcoQuartier accompagne et valorise les projets
qui contribuent à l'émergence de nouvelles façons de concevoir,
gérer et vivre au cœur de nos territoires

Date limite de candidature : **15 mai 2019**
sur : www.ecoquartiers.logement.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
RÉGIONS
LOCALES



ÉcoQuartier

un label en 4 étapes

ÉTAPE 1

L'ÉcoQuartier en projet

Les porteurs de projet signent la Charte ÉcoQuartier et lancent les phases d'études du projet.

ÉTAPE 2

L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

ÉTAPE 3

L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré, une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3.

ÉTAPE 4

L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après la livraison du projet et après l'obtention du label - étape 3, les porteurs de projet mesurent la tenue de leur engagements et l'effet levier des changements de pratiques sur le territoire, avec l'appui d'une expertise.

LE LABEL ÉCOQUARTIER C'EST :

PRÈS DE

600

ÉCOQUARTIERS
EN PROJET OU RÉALISÉS

75%

DES ÉCOQUARTIERS
EN RENOUVELLEMENT
DE L'EXISTANT

30%

DES ÉCOQUARTIERS
EN MILIEU RURAL



Vos contacts privilégiés sont les correspondants Ville durable des services locaux de l'État (DREAL, DRIEA, DEAL, DDT, DDTM, UT).

Pour plus d'informations et pour nous contacter, rendez-vous sur www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/contact